



DERPAD

Dispositif public régional au service des professionnels et des institutions en charge d'enfants et d'adolescents en difficulté.

graphisme : magali.goubert@gmail.com

Dispositif initié en juillet 1996, le DERPAD a été constitué en mars 2006 en Groupement d'Intérêt Public.

Les membres fondateurs de ce GIP sont la Mutualité Fonction Publique, Institut Mutualiste Montsouris, le Ministère de la Justice, Direction Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Ile-de-France.

L'Agence Régionale d'Hospitalisation d'Ile-de-France est partenaire associé au GIP DERPAD dès sa création.

L'équipe du DERPAD est constituée de professionnels de la santé et de l'éducatif.

Toutes les prestations sont gratuites.



75 rue de Turbigo
75003 Paris

Métro Temple ou République
Tél. 01 53 42 36 15
Fax 01 53 04 03 72
Courriel : infos@derpad.com
Site Internet : www.derpad.com

du lundi au vendredi
de 9h à 17h30



Des outils pour les professionnels

Consultation d'accueil

Cet espace tiers, d'écoute et de parole, est proposé pour réouvrir des perspectives de travail lorsque les professionnels sont en difficulté dans la prise en charge d'un jeune. Un binôme éducatif/santé les reçoit, en toute confidentialité.

Suivis institutionnels

Le Derpad peut être sollicité pour travailler sur l'institution dans son ensemble. L'intervention s'ancre alors sur les problématiques plus globales des enjeux collectifs et institutionnels.

Groupes de parole

Le Derpad met à disposition des espaces de réflexion sur les pratiques.

Les « Mardi au DERPAD »

Ce cycle de conférences a pour vocation, à travers un thème choisi chaque année, de favoriser la rencontre et l'échange de différents champs professionnels, invités à parler de leur expérience.

Colloques

Ils privilégient les regards croisés des différents champs disciplinaires sur des questions intéressant la protection de l'enfance.

Séminaires et participation à différents cycles de formation

À partir de l'expérience du Derpad, il s'agit de diffuser les savoir-faire et de sensibiliser les professionnels au travail partenarial.

Aide à projets

Le Derpad apporte son expérience et son expertise à la réalisation de projets professionnels ou institutionnels.

Portail Internet : www.derpap.com

Le site est un lieu de diffusion d'informations, d'échanges, de renforcement de mise en réseau, de promotion des projets institutionnels et des écrits professionnels.

Bulletin d'information électronique : REZO

Cette lettre mensuelle, disponible gratuitement sur abonnement ou en téléchargement à partir du site, donne accès aux principales actualités, publications, ...

Base de données

Mise à jour annuellement, elle recense plus de 20.000 structures des champs sanitaire, éducatif, social et pédagogique. Elle aide les professionnels dans leur recherche de lieux adaptés aux jeunes suivis. Elle est disponible sur cédérom ou sur le site.

Accueil téléphonique

C'est à la fois un étayage dans l'élaboration d'une situation mais aussi chaque fois que c'est possible des éléments de réponse concrets.

Un dispositif évolutif